



FONDATION PIERRE FABRE

# APPEL A PROJETS REGIONAUX 2018

## DOCUMENT DE PRESENTATION

Appel à projets ouvert  
du 8 novembre 2017 au 15 janvier 2018

### 1/ CONTEXTE ET JUSTIFICATION

*Dans le cadre de ses missions, et depuis sa création, la Fondation Pierre Fabre apporte un soutien ponctuel à des associations locales agissant dans le domaine de la santé. Ses actions s'inscrivent dans un processus global d'aide au développement et notamment en réponse au point 3 des Objectifs du Développement Durable (ODD) « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge »*

*Depuis 2002, ce sont près d'une soixantaine d'initiatives différentes qui ont bénéficié d'une aide financière de la Fondation pour un montant global de plus de 580 000 €.*

*Pour marquer son ancrage à sa région et structurer cette aide, la Fondation Pierre Fabre a initié en 2016 un Appel à Projets Régionaux destiné à des associations ayant leur siège social en Région Occitanie et mettant en oeuvre des actions d'aide au développement en santé dans les pays du sud. Depuis la première édition des Appels à Projets Régionaux, 12 associations ou institutions de la Région ont été sélectionnées par le Jury de la Fondation et se sont vues remettre une dotation pour la mise en oeuvre de leur projet*

*Le réseau Occitanie Coopération, auquel la Fondation Pierre Fabre adhère depuis plusieurs années, apportera conseil et soutien aux associations qui souhaitent répondre à l'appel à projets et qui lui en feront la demande.*

## 2/ OBJET DE L'APPEL A PROJET

*L'appel à projets concerne toute initiative de développement en Santé intervenant dans les domaines suivants :*

- *Lutte contre les pandémies et les maladies négligées*
- *Amélioration de la santé maternelle et infantile*
- *Soutien aux systèmes de santé nationaux et accès aux soins médicaux*
- *Renforcement des compétences des personnels de santé*
- *Projets de recherche*
- *Développement de solutions de e-santé*

## 3/ OBJECTIFS DU PROJET

*L'objectif principal du projet doit être d'améliorer les conditions dans lesquelles les populations des pays du sud ont accès aux soins ou aux médicaments de qualité et/ou de renforcer les compétences des personnels de santé (médecins, pharmaciens, infirmiers, sages-femmes, agents de santé...)*

## 4/ SOUTIEN DE LA FONDATION PIERRE FABRE

*Chaque année, la Fondation Pierre Fabre alloue une enveloppe de 50 000 € répartis en dotations pouvant aller de 5 000 € à 15 000 € par projet.*

*Une même association pourra soumettre plusieurs projets distincts cependant, un seul pourra être retenu.*

*Une convention de financement sera signée entre le bénéficiaire et la Fondation Pierre Fabre afin de définir les conditions et les modalités du soutien financier apporté par la Fondation au Bénéficiaire.*

## 5/ MODALITES D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

*Les dotations allouées par la Fondation Pierre Fabre seront remises officiellement aux lauréats au cours d'une cérémonie qui se tiendra sur le site administratif de la Fondation à Lavaur (Tarn) à laquelle les bénéficiaires s'engagent à participer.*

*Les lauréats s'engagent également à participer à la réunion de bilan annuelle qui sera organisée conjointement par la Fondation Pierre Fabre et Occitanie Coopération.*

## 6/ TYPES DE PROJETS ELIGIBLES

*Sont éligibles les projets :*

- *Portés par une association ou une institution (collectivité, établissement de santé, université, ... ) basée en Occitanie*
- *Dont la durée n'excède pas 2 ans*
- *Au bénéfice d'un pays d'Afrique sub-saharienne francophone, à Madagascar, dans les Caraïbes (hors départements français) ou en Asie du sud-est (zones d'intervention de la Fondation Pierre Fabre)*
- *Répondant aux objectifs fixés par la Fondation (cf. point n° 3)*
- *Impliquant un ou plusieurs partenaires locaux*

## 7/ NE SONT PAS ELIGIBLES

- *Les projets de construction d'infrastructures*
- *Les projets visant à financer des frais de structures (frais de fonctionnement)*
- *Les frais de personnel*
- *Les achats de véhicules*

## 8/ CRITERES DE SELECTION

- *Objectifs du projet conformes à l'objet de l'appel à projets,*
- *Qualité avérée du projet médical (réponse à un besoin identifié et validé par les autorités sanitaires et en cohérence avec les plans de santé publique mis en œuvre au niveau local et/ou national)*
- *Innovation,*
- *Impact sur l'environnement en santé,*
- *Capacité à mettre en œuvre en local les moyens alloués (structures, RH... ) et à évaluer les résultats du projet (mise en place et suivi des indicateurs de résultat et d'impact)*
- *Stratégie de pérennisation du projet*
- *Autonomie des bénéficiaires au terme du projet*

## 9/ CONSTITUTION DU DOSSIER

*Les dossiers sont à adresser à la Fondation Pierre Fabre :*

*Par mail à : [veronique.teyssie@fondationpierrefabre.org](mailto:veronique.teyssie@fondationpierrefabre.org)*

*Ou par courrier à :*

*FONDATION PIERRE FABRE  
A l'attention de Madame Véronique TEYSSIE  
Responsable des Programmes  
Domaine d'En Doyse  
Route de Saint-Sulpice  
81500 LAVAUUR*

*Accompagnés des documents suivants :*

- *Formulaire d'appel à projets*
- *Budget et chronogramme prévisionnels du projet soumis*
- *Statuts de l'association*
- *Copie de la publication au Journal Officiel ou déclaration à la Préfecture*
- *CV des principaux responsables du projet*
- *Dernier rapport financier et rapport d'activité de l'association*
- *Budget prévisionnel de l'association pour l'exercice en cours*
- *RIB*

## 10 / DEMANDE D'APPUI POUR REPONSE A L'APPEL A PROJETS

*Pour toute demande d'appui spécifique à la réponse à l'appel à projets, vous pouvez contacter les équipes d'OCCITANIE COOPERATION :*

- *Par téléphone au 05 32 26 26 73*
- *Par mail à l'adresse [mdaboville@oc-cooperation.org](mailto:mdaboville@oc-cooperation.org)*